

Arrondissement de Pontarlier

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

### Séance du 1<sup>er</sup> mars 2024

Nombre de Membres	
En exercice :	23
Présents au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	23

*L'an deux mille vingt-quatre et le premier mars à vingt heures.*

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

Date de la convocation	
26/02/2024	

*Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Thierry Vuittenez.*

*Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Isabelle Cuenot à Nathalie Sievert, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Jean de la Rochefoucauld à Marc Saulnier, Léonie Schneiter à Fabien Oléron, Isabelle Vinai à Jean-Pierre Gurtner.*

*Secrétaire de séance : Caroline Blain.*

*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.*

### Délibération n° 2024-03-01.8

**OBJET : Plan de financement pour la mise en séparatif et remplacement de la canalisation dans le périmètre des travaux de l'église.**

Dans le cadre des travaux d'Aménagement de l'église, le Maire présente le plan de financement spécifique aux travaux de réseaux d'eau et d'assainissement :

Tableau de financement Eau			Tableau de financement Assainissement		
Financeurs	Montant	%	Financeurs	Montant	%
Agence de l'Eau	133 771.88€	50 %	Agence de l'Eau	248 651.10€	50 %
Département	26 754.38 €	10 %	Département	49 730.22€	10 %
Autofinancement	107 017.50€	40 %	Autofinancement	198 920.88€	40 %
<b>TOTAL</b>	<b>267 543.76€</b>	<b>100 %</b>	<b>TOTAL</b>	<b>497 302.20 €</b>	<b>100 %</b>

Exposé du maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Donnent pouvoir au Maire pour solliciter les financeurs ;
- Adoptent les plans de financement pour les budgets Eau et Assainissement ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,  
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 05/03/2024  
Reçu en préfecture le 05/03/2024  
Publié le 05 MARS 2024  
ID : 025-200068401-20240301-2024\_03\_018-DE

